

Image not found or type unknown



## enfant reconnu par son père mais ne portant pas son nom

Par **sabine80**, le 11/04/2011 à 15:25

nous sommes en union libre et j envisage de me separer de mon ami je souhaiterais savoir les droits que celui-ci a sur notre fille sachant que ma fille porte mon nom et non celui de son père. le nom de son père est bien sur le livret de famille mais ne lui a pas fait porte son nom. est -ce que ses droits de gardes sont les mêmes que si elle portait son nom de famille? merci par avance pour votre reponse

Par **Domil**, le 11/04/2011 à 17:36

oui. Le nom n'a aucune importance. Il l'a reconnu, c'est son père